



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°27 publié le 24/02/2026

Réunion du lundi 23 février 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Se. Portugais : demande un arbitre pour la rencontre du 13 mars, en Seniors D3 Sud

Ondaine : refus d'avancer la rencontre en Seniors D3 Sud du 05/04 au 01/03

Monts du Forez : changement de terrain en Coupe Complémentaire : stade de Chalmazel

Roche St Genest : forfait Coupe de la Loire U18F du 22/02

Olympique du Forez : changement de terrain en Coupe Complémentaire du 21/02 : stade Jean Poncet à Lézigneux

Sud Forez Luriecquois : changement de terrain en Coupe U15F du 21/02 : stade Benoit Faure à Marols

Les clubs détenteurs des Coupes de la Loire 2025, U15, U18, Seniors à 8 Principale, Seniors à 8 Complémentaire et Seniors à 11, doivent rapporter leur trophée au District de la Loire, au plus tôt.

INFORMATION IMPORTANTE

- RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs (copie à commission).

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.

INFORMATIONS DIVERSES

- Pour toute modification ou forfait : merci de faire un mail à la Commission Féminines

- une copie au club adverse
- à l'arbitre ou au délégué si besoin
- au responsable des désignations des arbitres de la catégorie.

COUPES DE LA LOIRE

U15F :

- FOREZ ROANNAIS, SURY LE COMTAL, ABH, ANDREZIEUX BOUTHEON, SORBIERS LA TALAUDIÈRE, ST CHAMOND, FILERIN et FEURS sont qualifiés pour les quarts de finale qui auront lieu le **samedi 18 avril**

U18F :

- FEURS, ANDREZIEUX BOUTHEON, MONTS ET PLAINE et ENT. ST CHARLES/FC. ST ETIENNE sont qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu le **samedi 9 mai**

SENIORS A 8 COMPLEMENTAIRE :

- MONTS ET PLAINE, ST ROMAIN LES ATHEUX, OLYMPIQUE DU FOREZ, SURY LE COMTAL OU GRAND CROIX LORETTE (en attente de la feuille de match) sont qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu le **samedi 25 avril**

SENIORS A 8 PRINCIPALE :

- LIGNON COUZAN, HAUT FOREZ, ST MARTIN LA SAUVETE et FOREZ ROANNAIS sont qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu le **samedi 25 avril**

MATCHS REPORTEES

La rencontre n°54476744, en D1, **Montagnes du Matin – Astrée**, se jouera le **dimanche 29 mars**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667621, en D3 Nord, **Bussières – Olympique Est Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667144, en D3 Nord, **Ouches – Nord Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667326, en D3 Nord, **Perreux – Forez Roannais**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667771, en D3 Sud, **Sud Forez Luriecquois – Sury le Comtal**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667622, en D3 Nord, **Cordelle – Villers**, se jouera le **vendredi 24 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667617, en D3 Nord, **Parigny St Cyr – Olympique Est Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.